



Mairie d'INGRANNES

10 rue de la Mairie 45450 INGRANNES

Tel : 02 38 57 13 08

mairie.ingrannes@wanadoo.fr

INGRANNES le 2 septembre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **Réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à la mairie d'Ingrannes le :

Lundi 9 septembre à 19h00

ORDRE DU JOUR :

◆ DELIBERATIONS :

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) de l'année 2023
- Programme culturel : demande de subvention « EN SCÈNE » au Département
- Demande de subvention au Département FAPO (Volet 3bis)

◆ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Éric POILANE

